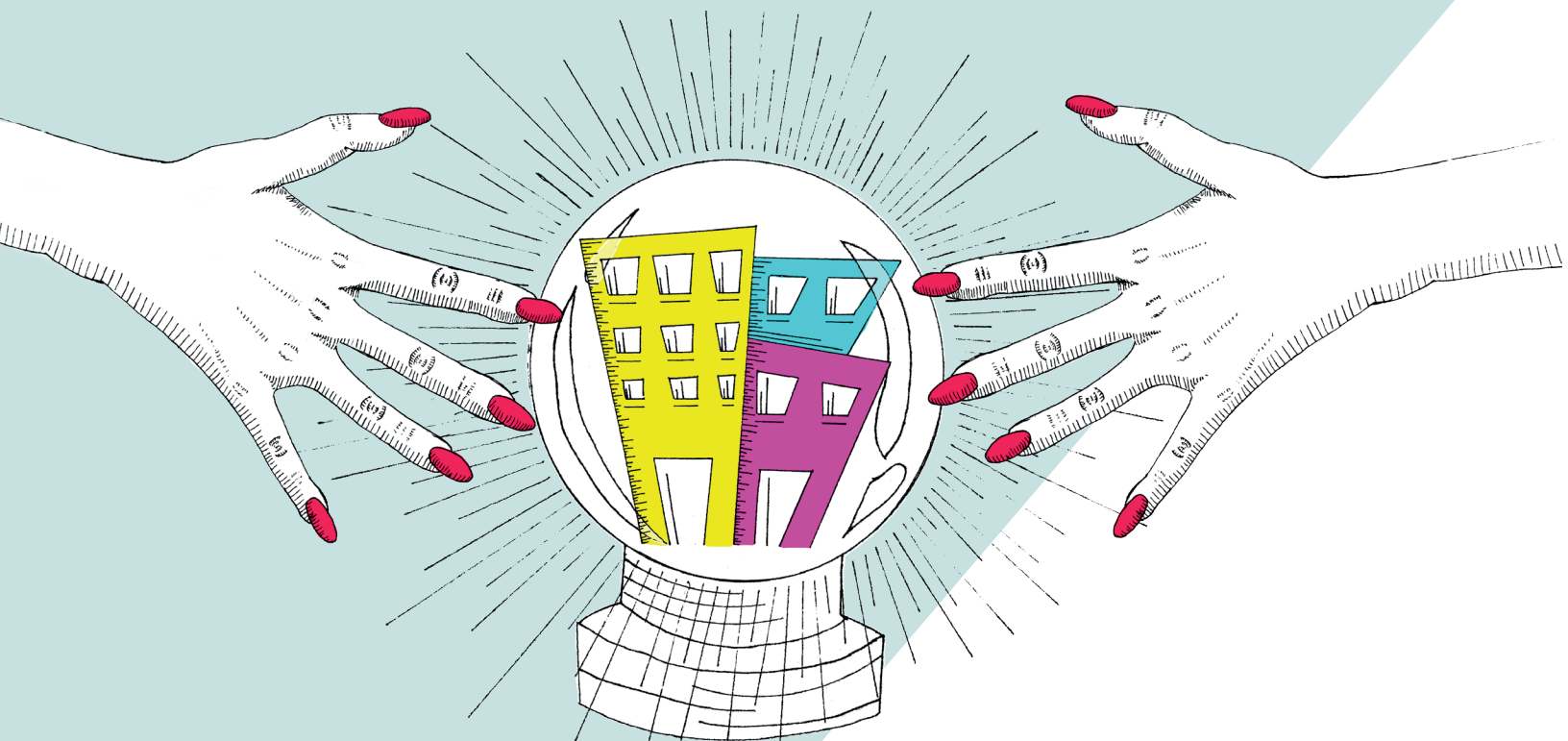


ÉLECTIONS GÉNÉRALES AU QUÉBEC

ÇA PREND DES ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR DU DROIT AU LOGEMENT!

Depuis 4 ans, la spéculation immobilière et les pénuries de logements locatifs et de logements sociaux s'aggravent, au Québec. Elles mettent de nombreux ménages locataires à risque élevé de mal-logement, voire d'itinérance: rénovictions et harcèlement; hausses exorbitantes de loyer; gentrification; discriminations; surpeuplement; insalubrité; etc. Il est prévisible que les changements climatiques aggraveront les choses et les plus grandes victimes seront les ménages à faible et à modeste revenu.

Il faut en finir avec les demi-mesures. Le prochain gouvernement doit agir sur tous les fronts, de manière cohérente. Les partis en lice aux élections générales de l'automne 2022 doivent s'engager à faire progresser le droit au logement pour toutes et tous, quel que soit le revenu.



LOGEMENT. UN MANDAT LAMENTABLE

NIER LES ÉVIDENCES

Durant presque 4 ans, le gouvernement Legault a nié les conséquences de la pénurie de logements locatifs qui s'est installée et répandue au Québec. Aujourd'hui, la proportion de logements disponibles est au plancher dans plusieurs villes : seulement que 17 sur 1000 à Saguenay, 12 à Longueuil, 11 à Gatineau, 9 à Sherbrooke et Trois-Rivières, 8 à Gaspé, 3 à Rouyn-Noranda, 2 à Rimouski et Drummondville et à peine 1 sur 1000 à Granby. Les familles sont particulièrement mal prises; le taux d'occupation des logements de 3 chambres à coucher et plus n'est que de 1,6 %, alors qu'il devrait être autour de 3 %. Quant aux logements neufs, ils sont petits... et tellement chers !

LOCATAIRES ABANDONNÉ.E.S AUX FORCES DU MARCHÉ

Des propriétaires profitent impunément de la situation. Ils exigent des hausses indécentes de loyer, particulièrement quand leurs immeubles ont moins de 5 ans. Ils discriminent les ménages à faible ou modeste revenu, les familles, les personnes racisées ou celles en situation de handicap, etc. Ils exigent également des informations personnelles sensibles et en disposent sans aucune surveillance.

Trop de promoteurs s'enrichissent itou, au détriment des locataires. Les uns achètent des immeubles bon marché, évincent les locataires, effectuent quelques travaux, puis remettent les appartements sur le marché, à deux ou trois fois le prix. D'autres transforment des logements locatifs en hébergements touristiques de courte durée, aggravant ainsi la rareté et sans s'enregistrer au ministère du Tourisme. D'autres encore transforment des résidences pour aîné.e.s (RPA) en logements locatifs réguliers, jetant à la rue des personnes âgées.

En ne proposant que des améliorations superficielles, la Coalition avenir Québec (CAQ) a mis en danger le parc de logements encore abordables et surtout l'avenir des locataires. Elle les a abandonnés, sans alternative.

FAVORISER LES PROMOTEURS ET LES PROPRIÉTAIRES-INVESTISSEURS... AU DÉTRIMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Au lieu de protéger les plus vulnérables et d'investir pour de nouveaux logements sans but lucratif, le gouvernement caquiste a choisi de lancer un nouveau programme ouvert au privé. Il a aussi trahi sa promesse de livrer les 15 000 logements sociaux programmés dans AccèsLogis par ses prédécesseurs; entre son élection en 2018 et le 28 février 2022, seulement 4328 logements sociaux sont sortis de terre. Et malgré des besoins croissants, en 4 ans, l'équipe de Legault n'aura lancé qu'une maigre programmation de 500 nouveaux logements sociaux pour tout le Québec.

LES PARTIS DOIVENT S'ENGAGER ENVERS LES LOCATAIRES

Il y a 1,36 million de ménages locataires au Québec. Leur revenu médian est deux fois plus bas que celui des propriétaires. Ils ont besoin de solutions complètes et cohérentes pour empêcher le recul de leurs droits.

Le prochain gouvernement doit choisir de venir en aide en priorité aux plus vulnérables, ceux qui subissent le plus durement les attaques du marché, c'est-à-dire les locataires précaires, les familles monoparentales, les personnes âgées, les femmes victimes de violence, les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s, les personnes autochtones ou celles en situation de handicap.

Pour cela, il doit avoir le courage politique de s'attaquer aux racines du mal-logement, en contrôlant mieux le marché et en pénalisant plus sévèrement les propriétaires et les promoteurs délinquants. Il doit également tout faire pour sauver ce qui reste du parc de logements locatifs encore abordables.

Il doit aussi prendre parti en faveur du droit au logement; d'autant que sa réalisation est indispensable pour réaliser pleinement le droit à la santé et le droit à l'éducation.

Pareillement, il doit s'engager à augmenter fortement l'offre de logements sociaux et à prendre soin de ceux déjà construits. Dans les années 1980, il se construisait environ 8000 logements sociaux par année, au Québec; 40 ans plus tard, on peut sûrement faire mieux.

Le parti élu le 3 octobre prochain doit enfin lutter contre la pauvreté et mieux redistribuer la richesse. Alors que l'inflation mine le budget de tous et de toutes, elle pousse les plus mal pris – dont les personnes assistées sociales – vers la misère et l'itinérance. On doit empêcher cela collectivement.

LE LOGEMENT SOCIAL. UN TOIT CONVENABLE, VÉRITABLEMENT ABORDABLE

Les logements sociaux ne répondent pas à la logique du profit; ils sont construits pour loger les ménages à faible et à modeste revenus, indéfiniment. Ils sont propriétés collectives, soit d'une coopérative, d'un OSBL ou d'un office d'habitation; les gens qui y habitent ont droit de regard sur leurs conditions de logement. Ils sont évidemment subventionnés pour que leurs loyers représentent moins de 30 % du revenu des ménages qui y habitent.

Quant aux logements construits par le marché privé, même avec des subventions gouvernementales, ils ne sont définitivement pas abordables pour les ménages mal logés.

LES DEMANDES D'ENGAGEMENT DU FRAPRU

Le FRAPRU réclame l'engagement ferme d'accroître le parc de logements sociaux et de sécuriser leur avenir. Pour répondre aux besoins les plus urgents, il demande la **livraison, sans plus attendre, de toutes les unités de logements déjà programmées dans AccèsLogis, de même que le démarrage d'un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans**. La construction de logements sociaux et la socialisation de logements privés en vente, pour les rénover et les soustraire du marché doivent être soutenue pour mettre fin à la pénurie. Pour ce faire, le programme AccèsLogis et les sommes investies dans le développement de l'habitation doivent être exclusivement réservées au logement social.

Il exhorte également le prochain gouvernement du Québec d'**adopter une politique globale en habitation basée sur le droit au logement et une meilleure protection des droits des locataires**.

MANIFESTATION UNITAIRE POUR LE DROIT AU LOGEMENT À QUÉBEC

le vendredi 16 septembre 2022.

Rassemblement :
à 13h00, au Centre communautaire Lucien Borne
(100, chemin Sainte-Foy).

Organisée en collaboration avec le Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec (RCLALQ).

Détails à venir; surveillez-nous sur Facebook: FRAPRU.
logement et notre site web: frapru.qc.ca/

